

NOM : Année 2025-2026

PRENOM :

CLASSE :

 Merci de :

- **Cocher** chaque pièce fournie sur cette fiche,
- **Noter** les nom, prénom et classe de l'élève ou de l'étudiant sur chaque pièce,
- **Agrafer** toutes les pièces demandées,
- **Lire** la fiche «Fonctionnement de l'infirmerie » et télécharger les documents utiles (en plus de ceux-ci) **sur le site du lycée : <https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>**

 [Lire, fournir les documents demandés et les cocher ci-dessous :](#)

Dossier infirmier

- ☐ Fiche d'urgence et fiche de santé confidentielle

- ☐ Photocopie des vaccinations (avec nom, prénom et date de naissance) après leur mise à jour : 6 injections de **D.T.P** (diphtérie,tétanos, polio).  : **Indispensable à l'inscription au lycée et à l'obtention du certificat médical d'aptitude pour la pratique professionnelle.**
-> Les anciens élèves ou étudiants doivent vérifier leurs vaccinations et fournir une photocopie seulement si nouvelle vaccination.

- ☐ Photocopie de la carte d'identité (sauf si déjà fournie l'année dernière)

- ☐ Une **dispense** de sport ou de travaux pratiques totale ou partielle datée et signée si besoin,
-> *Document vierge à télécharger sur le site du lycée onglet élèves-étudiants/pack rentrée 2024/dispense*

- ☐ Un **PAI** (Projet d'Accueil Individualisé) si besoin -> *Voir précisions au verso.*

- ☐ Photocopie de l'ordonnance des médicaments à prendre si besoin.

Visite médicale pour les mineurs 2 ème ou 3 ème semaine de Septembre 2025 (y compris le mercredi après-midi). C'est obligatoire.

-> Pour tous les élèves et étudiants **MINEURS** (sauf filière **GENERALE** seconde, première et terminale) -> Documents ci-joints à pré remplir et à joindre au dossier de rentrée :

- ☐ Questionnaire médical,

☐ Fiche médicale (partie administrative),

☐ Photocopie des vaccinations à jour (avec nom, prénom et date de naissance).

Régime particulier : ☐ Sans porc, ☐ Végétarien, ☐ Sans lait, ☐ Sans gluten,
☐ Sans viande (ex si régime halal ou élève d'origine indienne)
☐ Autre ☐ Allergie à

-> Fournir en cas d'allergie : ☐ Un certificat
médical

☐ Un bilan allergologique.

👉 **Demande de PAI médical** (Projet d'Accueil Individualisé) OUI ☐ NON ☐

En cas de maladie de longue durée ou en cas d'urgence, vitale ou non (allergie alimentaire ou au pollen, asthme, épilepsie, diabète, narcolepsie, dysménorrhée, migraine ...), afin que votre enfant puisse avoir son traitement même quand l'infirmière est absente.

En effet il est interdit de garder des médicaments dans son sac ou à l'internat, sauf autorisation de l'infirmière.

-> Document vierge à télécharger sur le site du lycée, soit 4 pages, onglet élève s'étudiants/pack rentrée 2025/PAI.. Voir protocole à suivre pour demander un PAI.

Fournir :

- ☐ Le formulaire du PAI rempli par votre médecin traitant (il doit signer en 2^{ème} et 4^{ème} page),
- ☐ Un compte-rendu médical,
- ☐ Un bilan allergologique si allergie,
- ☐ L'ordonnance correspondante,
- ☐ Les médicaments correspondants.

👉 **Traitement médical de courte durée**

Fournir dès la rentrée ou dès que votre enfant revient au lycée après une maladie ou un traumatisme :

- L'ordonnance,
- Les médicaments